

BULLETIN

DES

RECHERCHES HISTORIQUES

Vol. ^{XIX}XVIII

LEVIS—MARS 1913

No. 3

LA FAMILLE FARIBAULT

(Suite)

Branche de Montréal ou de L'Assomption

L'honorable Joseph-Edouard Faribault

Né à Berthier-en-haut le 4 mai 1773.

Il fut admis à la pratique du notariat le 19 février 1791.

M. Faribault s'établit presque aussitôt à L'Assomption. Il ne tarda pas à se faire la plus belle clientèle de toute la région.

En 1808, M. Faribault fut élu député de Leinster.

En 1838, M. Faribault fut un des membres du Conseil spécial formé pendant la suspension de la Constitution.